



# COMMUNE DE GROSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous  
[www.groussbus.lu](http://www.groussbus.lu)



## Le passeport luxembourgeois

### Qui peut demander un passeport à l'administration communale ?

Toute personne de nationalité luxembourgeoise ayant sa résidence dans la commune. Les passeports étant strictement personnels, les enfants mineurs nécessitent leur propre passeport.

### Procédure pour l'obtention d'un passeport biométrique

#### **Pas 1 : Paiement à l'avance**

Avant de se rendre à l'administration communale, il faut payer au bureau des passeports les frais pour le passeport biométrique par virement ou versement sur le compte chèque-postal suivant :

**IBAN LU46 1111 129800140000**

**BIC: CCPLLULL**

**Bénéficiaire : Bureau des passeports**

**COMMUNICATION: Demande de passeport biométrique pour « prénom / nom ».**

Coût:

- **50 €** (adultes et enfants de plus de 4 ans, durée de validité 5 ans) :
- **30 €** (enfants de moins de 4 ans; durée de validité de 2 ans)
- **procédure d'urgence** une surtaxe de 200% est à payer (+100€ resp. +60€)

Une demande en procédure d'urgence peut aussi être faite directement auprès du Bureau des Passeports. Une demande en obtention d'un 2<sup>e</sup> passeport (recevable uniquement pour raisons professionnelles) doit être faite auprès du bureau des passeports.

#### **Pas 2 : Demande du passeport à l'administration communale**

Après avoir effectué le paiement, le demandeur doit se rendre en personne à la commune de son lieu de résidence présentant

- son **ancien passeport** (respectivement une déclaration de perte / de vol)
- une **preuve du paiement**

**Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un des parents ou du tuteur légal.** Si le mineur est accompagné par une personne adulte n'exerçant pas l'autorité parentale, cette personne doit être munie d'un mandat signé par le parent exerçant l'autorité parentale et légalisé par les autorités compétentes. ATTENTION: il faut signer le document en présence du fonctionnaire légalisant la signature.

Photo, empreintes digitales et signature seront prises sur place à l'administration communale au moyen de l'équipement y installé.

Le demandeur doit signer une confirmation de demande. Un récépissé et une copie de la confirmation de la demande sont remis au demandeur.

#### **Pas 3 : Délivrance du passeport**

Délai d'attente : **7 jours** ouvrables (procédure d'urgence : 3 jours ouvrables)

Lieu de délivrance : **Le passeport doit être enlevé au bureau des passeports à Luxembourg-Ville.**



**À partir de septembre 2018, le passeport peut aussi être livré à l'administration communale qui a fait la demande de passeport.**

Délai de récupération : Le demandeur est invité à retirer le passeport dans un délai de **6 mois**. Passé ce délai le bureau des passeports se réserve le droit de détruire le document.



# COMMUNE DE GROSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous  
[www.groussbus.lu](http://www.groussbus.lu)

## Qui peut récupérer le passeport?

Le demandeur pourra, en cas d'empêchement, désigner deux membres de sa famille autorisés à récupérer le passeport à sa place. Personnes autorisées à récupérer le passeport d'un mineur / d'un majeur sous tutelle: la personne ayant introduit la demande, la personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur ou le mineur titulaire du passeport, à condition qu'il ait été désigné lors de la saisie du passeport et qu'il soit âgé de 12 ans révolus au moins

## Lors de la récupération du passeport il faut présenter:

- le **récépissé** imprimé lors de la demande
- l'**ancien passeport** (respectivement une déclaration de perte / de vol)
- un **document d'identité** valable, si on récupère le passeport d'un membre de famille

## Bureau des passeports

nouvelle adresse à partir du 1er août 2018  
6, rue de l'Ancien Athénée  
L-1144 Luxembourg

<http://www.mae.lu/>

courriel : [service.passeports@mae.etat.lu](mailto:service.passeports@mae.etat.lu)

Tél : (+352) 247 - 88300

### Heures d'ouverture des guichets:

de lundi à vendredi  
08.30 h - 16.00 h

## Plan de situation :

